



Le 20 août 2018 par la rédaction

*Pour lire l'article sur PARIS-SUR-LA-CORSE.COM, cliquez sur le lien ci-dessous :*

<http://paris-sur-la-corse.com/silvacoop-la-cooperative-qui-gere-vos-bois-en-corse/>

## Silvacoop, la coopérative qui gère vos bois en Corse



Silvacoop est une coopérative appartenant à ses adhérents avec pour objectif de redynamiser l'économie de la filière bois en Corse. L'enjeu principal est de mobiliser les propriétaires de terrains et de créer une dynamique positive pour gérer et exploiter le bois si souvent laissé à l'abandon. Explication avec Marie-France Cristofari sur Pari(s) sur la Corse.

### **L'enjeu principal en Corse du nord est de mobiliser les propriétaires**

Actuellement l'enjeu principal en Corse du nord est de mobiliser des propriétaires, trop peu nombreux à adhérer à nos objectifs. La parcellisation des propriétés plus accentuée dans le nord que dans le sud démobilise la plupart d'entre eux. A cette parcellisation s'ajoute l'état des indivisions permises par la législation spécifique à la Corse.



### **Tout propriétaire indivis pour valoriser son bien**

Or nous pouvons convaincre sur les solutions offertes par Silvacoop : tout propriétaire indivis peut valoriser son bien – avec le soutien technique de Silvacoop – s’il convainc ses co-indivis de le mandater sur un projet de mise en valeur de leur patrimoine.

### **Les avantages d’une gestion des bois en coopération**

L’autre point fort est d’expliquer combien une gestion des bois en coopération, sur une surface d’un seul tenant, crée des conditions d’exploitation des bois et la protection des repousses beaucoup plus avantageuses pour tous, notamment lorsque s’avère nécessaire l’établissement de conventions avec les éleveurs locaux. Notre directeur François Muracciole est un homme d’expérience en la matière, assurant la tenue des dossiers, les appels d’offres et le contrôle des travaux forestiers.



## **La coopérative forestière Corse est née en juin 2013**

Elle est née de la volonté d'un groupe de propriétaires, avec l'appui technique de l'Union des coopératives forestières française (UCFF) et de la Fédération régionale des coopératives agricoles (FRCA). En 2013 est acquis l'agrément du Haut conseil de la coopération agricole (HCCA). En 2014-2015 sont réalisés les premiers documents de gestion durable: Plans Simple de Gestion (PSG), Règlement Type de Gestion (RTG). Des travaux forestiers s'en suivent, avec de premières ventes de bois ainsi qu'une première campagne de liège.



## **Un partenariat avec l'Université de Corse**

Un partenariat de deux ans est signé avec l'Université de Corte faisant de Silvacoop un partenaire du projet « [Fabbrica design](#) ». Un projet novateur qui se présente sous la forme d'une résidence d'artistes-designers. Son objectif est de favoriser la redécouverte et l'exploitation des matières premières du territoire corse en encourageant leurs transformations par le design. Pour en savoir plus c'est sur [Paris\(s\) sur la Corse](#).

## **La Casa di a furesta**

Deux emplois ont été créés en 2017 : un directeur et un technicien forestier. Un premier bureau a été inauguré à Vivario dans la « [Casa di a furesta](#) » .

## **Gérer les forêts, réaliser des travaux sylvicoles**

Les missions de Silvacoop est de gérer vos forêts et de s'occuper des documents de gestion obligatoire. Par exemple le document de gestion durable qui est adapté à la taille de vos propriétés est un outil indispensable. Il a pour finalité la mise en valeur des peuplements forestiers. Souple et peu contraignant sa mise en place, cet outil est indispensable pour identifier le potentiel économique de votre bois. Il est aussi un outil de connaissance et un guide technique, garant de la gestion durable sur une période donnée. Il permet au propriétaire de fixer des objectifs (économiques, environnementaux et sociaux), de prévoir et de planifier les interventions nécessaires.





### **Une gestion durable, des résultats garantis**

Une gestion maîtrisée. Nous assurons la gestion administrative de votre dossier et le respect d'une mise en œuvre respectueuse de la réglementation (autorisation de coupe, déclaration de chantier. Une gestion durable : Nous sélectionnons les entrepreneurs de travaux sur des critères de qualité d'exécution, de respect de vos peuplements et de conformité réglementaire. Des résultats garantis : La qualité de réalisation des chantiers est systématiquement contrôlée pour veiller à vous fournir toute satisfaction.

*» L'approche territoriale, un atout pour la forêt «*



## **La réalisation de petits chantiers devient possible**

Grâce à la mutualisation des moyens techniques, la réalisation de petits chantiers devient possible et simple. Et lors de chantiers d'exploitation, l'ensemble des propriétaires bénéficie d'une meilleure valorisation des produits bois sur le marché grâce à la mobilisation de volumes plus importants que lors d'une gestion individualisée.

## **Valoriser et commercialiser vos bois**

En cas de défaut de paiement de l'acheteur final des bois nous en assumons la responsabilité et vous garantissons le paiement des bois au prix préalablement convenu. Nous cubons systématiquement les bois abattus pour en connaître le volume marchand réel par qualité et vous assurez une rémunération d'apport avec des volumes parfaitement connus et détaillés. Chaque catégorie de qualité est commercialisée indépendamment l'une de l'autre pour une vente et une rémunération au meilleur prix.

*« La qualité de réalisation des chantiers est systématiquement contrôlée pour veiller à vous fournir toute satisfaction »*

## **Nos valeurs, nos projets**

La société coopérative Silvacoop a été créée par et pour des propriétaires de forêt en Corse. Elle est une entreprise privée mutualiste appartenant aux propriétaires forestiers qui en sont devenus membres en acquérant des parts sociales en fonction de la surface de leur propriété. Le propriétaire devient ainsi « associé coopérateur ». Quel que soit le nombre de parts sociales de l'associé, le système coopératif fait que chacun dispose d'une seule voix lors des Assemblées Générales. La coopérative est fondée sur le modèle d'une entreprise démocratique, faite de solidarité, de gouvernance équilibrée et équitable.

*« Un homme ou une femme égal une voix »*



## **Silvacoop est un maillon indispensable de la filière bois corse.**

La coopérative rend des services individuels et collectifs à ses adhérents en mutualisant les moyens humains et matériels pour optimiser la gestion et la valorisation des forêts. En contre partie, l'adhérent, en tant qu'utilisateur, s'engage à ne travailler qu'avec Silvacoop pour des missions prédéfinies, autour de collecte et de vente de bois, liège...



## **Silvacoop dans l'Union des Coopératives**

### **Forestière Françaises (UCCFF)**

Les coopératives forestières et groupements de gestion répartis sur tout le territoire national constituent cette Union des coopératives forestières françaises. L'union agit pour mieux défendre les intérêts économiques des propriétaires forestiers qui sont leurs adhérents et fondateurs. Elle anime ce réseau porteur de projets mutualisés, au niveau des institutions politiques tant nationales qu'européennes. Pour en savoir plus vous pouvez consulter [la charte UCCFF](#)

### **Les chiffres clés**

2 000 000 d'hectares de forêts gérées  
120 000 sylviculteurs regroupés  
7 000 000 m<sup>3</sup> de bois commercialisés par an  
1 000 salariés au sein des coopératives  
1 200 000 hectares de forêts certifiés P E F C

### **Vous êtes propriétaire forestier ?**

Silvacoop vous aide à identifier précisément les limites de vos parcelles. Une simple matrice cadastrale permet de faire un premier bilan gratuit.





### **A la suite d'une succession, vous vous retrouvez propriétaire de parcelles ?**

Sans avoir aucune idée de leur localisation ou composition ? N'habitant pas sur place ou n'ayant pas le temps, vous avez des difficultés à faire le point et apprécier la valeur des parcelles. Silvacoop vous propose dans un premier temps :

- d'établir un premier diagnostic afin de faire un état des lieux de votre patrimoine forestier
- de vous soumettre les différentes options permettant de gérer au mieux votre forêt en adéquation avec vos propres objectifs. Suite à la première estimation gratuite et selon le potentiel identifié nous vous proposons de :
- devenir membre de la coopérative (4.5 € /hectare de forêt)
- de définir en fonction de la taille de vos propriétés et de vos objectifs, la meilleure façon de gérer durablement vos parcelles.
- de mettre au quotidien nos compétences à votre service pour valoriser et commercialiser les produits de vos parcelles : liège, bois d'œuvre, bois de chauffage ...



### **Les informations pour l'adhésion**

L'adhésion à la Coopérative est de 4,5 € / hectare. La première visite est gratuite sur le terrain pour une première évaluation du potentiel des parcelles. Les documents à fournir sont :

- Les matrices cadastrales. En cas d'indivision, un mandat de gestion (modèle fourni)
- L'extrait du bulletin d'adhésion



L'engagement se renouvellera par tacite reconduction par période de 5 (CINQ) exercices à compter de la date d'expiration de la durée initiale fixée sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au président du conseil d'administration de la coopérative 3 (trois) mois avant la date d'expiration de la période initiale d'engagement et de ses renouvellements.

### **En savoir plus**

Site – [www.silvacoop-corsica.com](http://www.silvacoop-corsica.com)

Facebook – [Silvacoop Corsica](#)

Tel – [06 18 58 06 54](tel:0618580654)

Casa di a Furesta

Place de Diana

Vivario